

« Equipe littérature et enseignement »  
Danielle Dubois Marcoin, responsable  
Martine Marzloff, chargée de recherche  
Christa Delahaye, chargée de recherche

Bilan de la journée d'étude  
**Option littérature de jeunesse au CRPE :**  
**premier bilan, perspectives.**  
INRP, Lyon, vendredi 20 octobre 2006

Etaient présents des représentants des sites IUFM de Montpellier, Bourg-en-Bresse, Lyon, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Laon, Nantes, Dijon, Mâcon, Chamalières.

## **I Déroulement de la première épreuve optionnelle de littérature ( 2006)**

### **1 Composition des jurys**

Le texte « Eléments de cadrage » stipule que « chaque candidat sera interrogé par une commission comprenant deux spécialistes du domaine choisi au moment de l'inscription (arts visuels, musique ou littérature) et deux autres membres ».

-Constat : on note une grande diversité de fonctionnement d'une académie à l'autre pour le recrutement des examinateurs : le rôle des présidents de jurys apparaît donc essentiel. Soit ils ont fait appel à un « réseau de spécialistes » (enseignants à l'université précédemment en poste dans un IUFM ; membres des groupes académiques Maîtrise de la langue » ; PIUFM de français-littérature en poste dans les académies voisines dans le cadre des pôles inter régionaux par exemple...) ou au contraire ils recrutent des enseignants disponibles (parfois essentiellement des professeurs de collège). Ce qui peut entraîner une grande hétérogénéité dans la manière d'interroger les candidats.

-Qu'appelle-t-on « spécialistes de littérature de jeunesse » dans le cadre du concours CRPE ? Il s'agit de formateurs ayant une bonne connaissance à la fois de la littérature de jeunesse et des réalités de l'enseignement au premier degré.

Leur participation dans tout jury devrait permettre d'éviter le hiatus entre les questions relevant spécifiquement du littéraire et celles renvoyant au pédagogique, et de rester en conformité avec l'esprit des documents d'accompagnement aux programmes de 2002 qui traitent de la conjugaison de l'un et de l'autre.

### **2 Texte de cadrage**

Constat : les « Eléments de cadrage » ont été diversement interprétés et ont quelquefois fait l'objet d'explicitations diverses au niveau académique dans le cadre des réunions d'organisation du concours. Des questions restent en suspens, par exemple :

-La passation consécutive des deux épreuves (épreuve orale d'entretien et littérature de jeunesse) devant un même jury amène, dans certaines académies, à une globalisation de l'appréciation des candidats. Dans d'autres académies, les deux notes demeurent distinctes et la moyenne est pratiquée en conformité au texte de cadrage « Chaque partie entre pour moitié dans la notation. L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20 ».

Afin de rendre plus évidente la distinction, certains jurys ont proposé au candidat une coupure symbolique de quelques instants pour qu'il puisse se concentrer sur la nouvelle épreuve.

-Le candidat peut-il ou non disposer de notes préalablement constituées pour présenter son exposé ? Les avis ont divergé d'une académie à l'autre : dans certaines académies, les candidats ne pouvaient disposer d'aucune note; dans d'autres, ils pouvaient disposer de documents personnels constitués en cours d'année, le risque étant d'amener le candidat à s'appuyer sur un patchwork de copier-coller prélevés sur les sites WEB, sans grand discernement parfois. Pour éviter tout risque de « bachotage », pourrait-on envisager la préparation de plusieurs textes (voir infra) ?

-Au cours de l'exposé du candidat, le rapport entre l'analyse proprement littéraire et les aspects pédagogiques et didactiques mérite d'être interrogé. Quelle part est accordée à la professionnalité dans cette épreuve ? Quelle mise en cohérence exiger entre l'analyse du texte et les propositions didactiques présentées par le candidat ?

-Le temps de mise en voix et la quantité de lecture elle-même (20 lignes) ont quelquefois été strictement limités sans tenir compte de la cohérence de la prestation (certains candidats ont été arrêtés dans leur lecture avant la fin de leur extrait). Le texte de cadrage précise « dix minutes d'exposé incluant les 3 à 5 minutes de lecture du texte » et plus loin « le jury porte l'évaluation sur les points suivants : 1) la qualité de lecture (clarté, qualité de l'articulation et de l'interprétation [...] ) ».

### 3 Prestation des candidats

#### -Choix des œuvres présentées :

\*genres :

Constat : beaucoup de romans (surtout policiers), des albums, des nouvelles, des contes. Le théâtre et la poésie sont sous-représentés (souvent moins étudiés aussi lors de la formation ; voir infra).

*Suggestion : pour se rapprocher des conditions de l'épreuve de musique et d'arts plastiques, on pourrait demander au candidat de préparer 3 ou 4 textes de genres différents et tirer au sort l'un de ces textes au moment de l'épreuve. Cela obligerait à traiter tous les genres au cours de la préparation à l'épreuve.*

\* niveau de classe :

Les œuvres présentées appartiennent le plus souvent à la liste officielle. Le choix du cycle 3 est privilégié, non par méconnaissance des autres cycles, mais surtout en raison de leur plus « grande richesse littéraire » et au motif que les jurys apprécieraient ces choix de textes « complexes » qui permettraient de mettre davantage en valeur les capacités du candidat.

*Suggestion : bien argumenté, un projet de lecture aux cycles 1 et 2 est tout autant recevable dans le cadre du concours.*

\*Choix du texte : la justification du choix doit dépasser le « coup de cœur » personnel. Si les textes retenus sont souvent complexes, la tendance à privilégier les lectures « ludiques » (parodie de roman policier, réécriture humoristique de contes par exemple) demeure forte.

*Suggestion : dans la perspective de l'école élémentaire, ne pas réduire le littéraire aux textes « résistants » du seul fait de leur facture, mais initier aussi les élèves aux textes littéraires qu'on pourrait dire « consistants » pour ce qu'ils provoquent d'émotions esthétiques, morales, philosophiques, affectives... chez les jeunes lecteurs conformément au programme de 2002.*

### **-Lecture de l'extrait :**

\*Choix de l'extrait :

Constat : ce choix n'est pas toujours problématisé par le candidat.

*Suggestion : justifier ce choix. Exemple : fragment représentatif de l'ensemble ou au contraire en totale opposition (début apparemment anodin d'un texte essentiellement tragique); fragment correspondant à un nœud critique dans un récit...*

\**Mise en voix* : les jurys attendent que le choix de la mise en voix soit explicité : choix d'une voix blanche ou au contraire expressive. L'implication (et l'application) du lecteur dans la situation de communication et de partage que représente cette oralisation est jugée essentielle.

### **-Analyse littéraire / propositions didactiques et pédagogiques :**

Attentes : le candidat doit faire la preuve de son savoir littéraire et de son savoir lire en montrant qu'il sait convoquer des outils d'analyse et de présentation du texte pertinents dans le cadre de dispositifs pédagogiques et didactiques qu'il choisit de mettre en œuvre (qu'est-ce qui fait la spécificité et l'intérêt de tel texte ? Par quels dispositifs amener les élèves à s'en saisir pour progresser dans leurs compétences de lecteurs de littérature ?). Il doit pouvoir faire des hypothèses raisonnables quant à la réception des lecteurs visés et montrer qu'il est en mesure de les amener à une appropriation riche du texte. Cela lui est d'autant plus possible qu'il a pu expérimenter sa lecture et le travail sur le texte dans une classe lors des stages ou dans le cadre de la préparation à cette épreuve (voir infra).

On attend du candidat qu'il puisse opérer *des choix pertinents*, en matière d'activités didactiques et pédagogiques et éviter ainsi de se contenter d'un catalogue de propositions qui balaient un ensemble d'apprentissages hétéroclites, perdant souvent de vue l'aspect littéraire de l'œuvre support en ouvrant indistinctement sur des projets interdisciplinaires plus ou moins définis. Il n'est pas souhaitable d'enfermer la littérature dans l'unique domaine qui est le sien, mais les projets interdisciplinaires doivent être pensés avec discernement : autant un roman comme *Mon bel oranger* de Jose Mauro de Vasconcelos permet au jeune lecteur une approche sensible de la réalité brésilienne qui peut toujours être complétée et structurée par un travail de recherche documentaire raisonné, autant il peut paraître plus incongru, *a priori* du moins, de partir de *Ma Vallée* de Claude Ponti comme prétexte à un travail sur les reliefs en géographie.

Le candidat a intérêt à justifier précisément ses propositions.

Exemple : la proposition de constitution d'un réseau ne prend sens que s'il est en état de préciser les ouvrages qui entrent dans ce réseau (et de les présenter si on le lui demande, ce qui suppose qu'il les ait lus),

- de justifier finement la relation entre les textes retenus,

-de dire quels apprentissages et quels éléments d'acculturation visés sous-tendent ce réseau.

## **II La formation à l'épreuve**

Chacun s'accorde à regretter le peu de temps réservé dans le plan de formation à la préparation de cette épreuve...

En effet, généralement les étudiants découvrent (même si c'est souvent avec bonheur) la littérature de jeunesse (qui ne fait pas encore l'objet d'un enseignement systématique à l'université, ni même dans le secondaire).

Ils viennent de différentes filières et n'ont pas forcément une formation littéraire poussée, mais pour un bon nombre la rencontre avec la littérature de jeunesse est vécue comme une

réparation par rapport à des souvenirs scolaires parfois un peu problématiques, s'agissant du cours de littérature.

Enfin ils n'ont pas d'expérience d'enseignement.

Il convient donc à la fois de les initier à la production pour la jeunesse, de réfléchir à ce qu'elle peut apporter aux élèves et d'envisager les modalités d'appropriation qu'on peut proposer dans le cadre de la classe...

Les horaires et les modalités de préparation à l'épreuve sont variables d'un IUFM à l'autre. Mais les échanges ont permis de déterminer les points de convergence suivants.

## 1 Contenus

-Nécessité d'une formation aux différents genres, sans oublier la poésie et le théâtre et des modalités d'appropriation envisageables pour chacun d'eux à l'école élémentaire.

-Nécessité d'une présentation d'éléments d'histoire de la production pour la jeunesse et d'histoire littéraire.

-Nécessité d'une présentation des différents modes d'analyse pour la formation du candidat (approches structurale, historique, sociologique, sémiologique, psychanalytique, anthropologique...) et des théories de la réception.

-Nécessité d'une réflexion sur l'oralisation et/ou la mise en voix dans l'analyse et la construction de l'interprétation des textes littéraires.

-Nécessité d'une réflexion sur la complémentarité à définir entre échanges oraux et écrits personnels dans l'appropriation des textes.

## 2 Modalités

-Les cours magistraux permettent la présentation de l'histoire de la production, des caractéristiques génériques, des modes d'analyse, des programmes de l'école et des documents d'accompagnement.

-Dans le cadre de TD et pour une initiation à la production, la mise en place de cercles de lecture semble très rentable : les cercles de lecture permettent de rencontrer un nombre important d'ouvrages et d'inviter les PE1 à échanger entre pairs sur divers aspects d'un texte lu (Cette modalité semble être fréquemment utilisée en formation professionnelle avec les PE2). Pendant ces séances, il peut leur être demandé de tenir un carnet de lecture sur le mode de ce que préconise le document d'application pour le cycle 3. Il s'agit de mettre au jour, révéler, voire construire le rapport au texte du PE lecteur.

-Encourager les candidats à connaître les revues spécialisées (*Repères* 13 et 19, *Griffon*, *La revue des livres pour enfants*, *Lire-écrire à l'école*, *Lire au collège...*), les sites (INRP-ONL, Eduscol, Ricochet, Lire...), ainsi que les ouvrages de référence.

-En fonctionnant sur le mode des TP (en divisant le groupe TD en sous-groupes), proposer aux candidats d'expérimenter dans les classes (ne serait-ce qu'une ou deux fois durant la formation) la lecture d'un texte et la mise en oeuvre de propositions didactiques et pédagogiques. Ce dispositif peut aisément s'inscrire dans la continuité du travail mené dans les cercles de lecture. Après accord sur un texte, proposer aux PE1 de le présenter aux élèves d'une classe donnée afin de les sensibiliser aux capacités de réception des élèves (compréhension/interprétation) et d'évaluer la fécondité des activités programmées. Cela permet aussi de mesurer les effets produits par les textes sur les élèves, sur le plan affectif, esthétique, réflexif, culturel.

De retour à l'IUFM, la confrontation des expériences vécues sur le terrain par les différents sous-groupes permet de faire émerger concrètement diverses problématiques de l'enseignement de la littérature à l'école élémentaire.

-La nécessité de différer le choix du texte retenu pour l'épreuve est reconnue par l'ensemble des IUFM. Les candidats doivent pouvoir mettre à profit la formation à la préparation de l'épreuve et ne pas se contenter d'analyses prêtes à consommer qu'ils cherchent sur la toile. Comme il a été suggéré plus haut, ne pourrait-on pas envisager une évolution de l'épreuve qui consisterait pour le candidat à préparer un ensemble de plusieurs textes relevant de genres différents, avec tirage au sort au moment de l'épreuve ?

NB :

-On note l'intervention ponctuelle de professeurs d'autres disciplines (arts plastiques, histoire, philosophie...), de maîtres formateurs, de bibliothécaires, de comédiens...

-Beaucoup d'IUFM réservent une part des heures à l'entraînement à l'épreuve, dans le cadre de TP ou en début de chaque séance de formation. Plus rarement, l'épreuve est également travaillée dans le groupe de professionnalisation.